



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFECTURE DES HAUTES-PYRENEES

Communication interministérielle

Tarbes, le 4 novembre 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE

Aïd al Adha

La fête musulmane de l'**Aïd al Adha** aura lieu le **dimanche 6 novembre 2011**. Or dans les Hautes Pyrénées, les abattoirs municipaux de Tarbes et de Bagnères de Bigorre, seront fermés le dimanche et réaliseront les abattages de mouton le **lundi 7 novembre** selon les horaires suivants :

Les moutons devront être amenés :

- x **entre 8h et 10h à l'abattoir de Tarbes ;**
- x **entre 9h et 11h à l'abattoir de Bagnères-de-Bigorre.**

Les familles ne pourront en aucun cas pénétrer dans les locaux d'abattage, pour des raisons d'hygiène et de sécurité, mais **recupéreront leurs bêtes dès la sortie de l'abattoir entre 12h et 16h30.**

Les moutons doivent être **identifiés** par l'éleveur d'où proviennent les animaux et transportés dans le **respect des règles relatives au bien-être animal**. Le contrôle sanitaire à l'abattoir sera réalisé par le service d'inspection vétérinaire afin de veiller à la salubrité des viandes.

Cette **organisation est mise en place par les abattoirs et la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP)** afin de veiller à la santé des consommateurs et au respect de la réglementation.

Il est rappelé que l'**abattage des moutons sacrifiés dans le cadre de l'Aïd al Adha doit obligatoirement être effectué dans un abattoir agréé**. Cette obligation se justifie par des raisons de santé publique et de protection animale. Les **contrevenants s'exposent donc à des sanctions** : procès-verbaux des services de police et de gendarmerie et saisie des carcasses.

Place Charles de Gaulle – B.P. 1350 – 65013 TARBES Cedex 9 – Tél : 05 62 56 65 65
Télécopie : 05 62 51 20 10

Mél : pref-communication@hautes-pyrenees.gouv.fr

Site Internet : www.hautes-pyrenees.gouv.fr